### Entretien

DS 4 - Normale

Dans le véhicule			
	114	×	
et fonctionnement des balais d'essuie-vitres (y	ot		
nctionnement des feux, éclairages et signalisation	of		BOWN
rein à main ou parking	*		-
fonctionnement pédale de frein et aux	A		7011
	of		
ole course embrayage (y compris réglage ou état du situation de rattrapage automatique)	d		SII S
ntrôle lecture des mémoires auto diagnostic	ox	-	20000000
etat vitres, optiques de phare, transparents feux et	à	1000	
Sous le véhicule à l'AVANT	2000	2000	
Opération	4		
Vidange huile moteur	0		
Contrôle usure	~	×	2*
Contrôle usure des plaquettes de freins avant	OK.		30
Contrôle	Y	×	
Contrôle étriers, disque et flexibles de freins	D)	ED .	
Contrôle jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations	0	E2	
Contrôle étanchéité des amortisseurs	K	10	
Contrôle gaine (transmissions, rotules, crémaillère de direction)	THE .	×	%
Contrôle usure G-D	•	E	
Contrôle état et mise à pression des pneumatiques	A	13	
	4	×	
Contrôle Contrôle étanchéité circuit de direction	-		
Contrôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur,	43	10	
boîte de vitesses)	R	10	HIRES
Contrôle durits de radiateur			
Sous le véhicule à l'ARRIERE	-	×	2%
Contrôle usure	K	09	20
Contrôle usure des plaquettes de freins arrière	uncountry.		CALVESTICATION OF THE PARTY OF
Roues déposées Contrôle	0	×	
Contrôle étriers, disque et flexibles de freins arrière		( [	
contrôle flexibles de freins arrière		1	
ontrôle étanchéité des amortisseurs.	8		
ontrôle ligne d'échappement et fixations	V	)	Charles and
A Aguinement Secouls	is X		
ontrôle état et mise à pression des pneumatiques (y compr	is	Z (	
ue de secours)	0	¢ 1	
THE REAL PROPERTY AND ADDRESS OF THE PARTY O	-		
ontrôle date			1
ontrôle date de péremption du kit de depannage provisors	1		
on equipement)  Sous le capot	I II		
Sous le capor			×
ntrôle		K	
otrôle état de la batterie			10
ntrôle de niveal batterie		4	(2)
trâla durite de radiateur.	-	A	0
trôle état des courroies d'accessoires		X	123
trale etat des courroles des			
ntrôle état des courroles de refroidissement	211002	M	

Contrôle de niveau liquide de freins

Contrôle et Mise à niveau lave-vitres <del>Citroën préfère **Total**</del>

Contrôle de niveau liquide assistance de direction

EN-719-YS
K
0
×

QUALITE
ule, nous avons constaté que les
No.
est prévu à 47000 km
véhicule au contrôle technique est le

Certifie que l'intervention effectuée sur votre véhicule a bien été réalisée suivant les normes du constructeur.

anc 1029 3.19

Nom G KAngin

Signature

1003 X

× 11

# SA RETAIL ST QUENTIN-YVELINES

551, Avenue des bouleaux - 78190 Trappes
N° SIRET : 30247504102436
Tél.: 01 30 13 92 92 - Fax: 01 30 51 32 31
Site internet : www.reseau.citroen.fr/st-quentin-en-yvelines

PSA Retail France SAS Distributeur et Réparateur Agréé des Marques Citroën, DS Automobiles et Peugeot

S.A.S. au capital de 157 712 720 € Imm.PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 Poissy 302 475 041 R.C.S. Paris - FR 29 302 475 041 - APE 4511 Z N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)



RO ARC

nici uve

au

DESIGNATION		QUARTITÉ P	RIX UNITAIRE REMISE	MONTANT CT
Vous avez été accueilli par : BRI	AN JEULIN			10 54 5
TRAITEMENT CARBURANT STERILISANT E:NETTOY FREIN FORFAIT TTC: 214.00 € FORFAIT CARRÉ RÉVISION 1H 0W3	C1609337380 C1608523580 C1636264280 9383XX04FR010106 93830000	1.00 1.00 1.00	18,54 16,64 2,00 178,33	18.54 S 16.64 S 2.00 S 178.33 S
JOINT FILTRE A H E: LIQUIDE LAVE VITRE	C0000031338 C00001109AL C1636052380 ZHU90W30	1.00 1,00 1.00 3,50		45.00
FORFAIT CARRE FILITE A POLLEN	4945PE02FR010102 49450907	1,00	45.00	
ENTRETIEN FILTRE CHA orfait TTC : 74.00 € FORFAIT CARRÉ LIQUIDE DE FREI VIDANGE ET PLEIN CIRCUIT DE	C0000647975 2612PE01FR020103 25022707		61.67	61.67
FREINAGE ENTRETIEN	C1610725580	2.00 30.00	-1.00	-30.00
FFRE COMMERCIALE 100 ANS - 10 € AR 100 € ecyclage Déchets APV	DECHETSAPV	2.50	1.00	2.50

DATE 29/03/19 SIGNATURE OB 174

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF. EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE, NOUS NOUS RÉSERVONS DÉFINITIF. EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE, NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉD EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMAUTÉLA RESTITUTIONDE CES MARCHANDISES (LOI N° 80 335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

59.94 299.68 €

NET À PAYER

359.62 €

Réglement à adresser à : PSA Retail DCOAVRC/RCRP Case courrier YT052 2 à 10 Boulevard de l'Europe - TSA 50016 78091 YVELINES cedex 9

	78091 YVELINES CE	OBY 2			
0 F D M	\$0009200 85043556 29/03/19 359.62 €	ct S s	39.68 260.00	20.00 20.00	7.94 52.00
R E SAP	0000001000				
PAPIL	LON A JOINDRE	!			

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES
MODALITÉS DE RÉGLEMENT: Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de ç
MODALITÉS DE RÉGLEMENT: Nos ventes de véhicules neufs sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de facturatio
Constructeur: Toutes nos ventes, fournitures et réparations sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de forbjet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L4A-léaculées sur le
set expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir applique se pénalités calculées sur le
extiglibles et non payées à bonne date au taux minimim prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'interêt légal en viguer
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouverment d'un montant mini
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouverment d'un montant mini
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouverment d'un montant mini
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouverment d'un montant mini
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouverment d'un montant mini
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouverment d'un montant mini
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouverment d'un montant mini
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouverment d'un montant mini
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouverment d'un montant mini
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouverment d'un montant mini
de la date de desdite



rue Joseph Jacquard - 78310 Coignières
N° SIRET : 30247504102444
Tél.: 01 30 66 37 27 - Fax: 01 30 66 66 91
Site internet : www.reseau.citroen.fr/coignieres

PSA Retail France SAS Distributeur et Réparateur Agréé des Marques Citroën, DS Automobiles et Peugeot

S.A.S. au capital de 157.712.720 € Imm.P11 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 Poissy 302.475.041 R.C.S. Paris - FR 29.302.475.041 - APE 4511 Z. N° Orias 13.007.951 (www.orias.fr)



		REF, COE DATE DE RÉGLEMENT
		MATURE DO THE STREET
		AND TATION No PAG
DE DE 4 ROMANICOLATION	QUANTITÉ PRIX UNIT	TAIRE REMISE MONTANT
DESIGNATION	0.00	
SB IGNE PUSH PULL hristop/VIDANGE + 93 POINTS	0.00	
XXT ********	1.00	
3830000 PERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN ECA1 3 PTS DE CONTROLES	0.70	

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENTTOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE, NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉD'EXIGER DE PLEINDROIT ET SANS FORMALITÉLA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

Réglement à adresser à :
PSA Retail
DCOAVRC/RCRP
Case courrier YT052
2 à 10 Boulevard de l'Europe - TSA 50016
78091 YVELINES cedex 9

T0000002 86232424

N À JOINDRE RÉGLEMENT CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT: Nos ventes de véhicules neufs sont sournisses aux conditions générales de vente et de garantie du
Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations sont payableañ nos bureaux, au omptant, à le date de facturation et ne font
Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations sont payableañ nos bureaux, au omptant, à le date de de constructeur.

Tobjet d'aucune condition d'escorrigle. Carque le client est un professionnel, en application des paraités caucleurs sommes des paraités de paraités caucleurs de paraités de paraités caucleurs de paraités de la fourne de des despites de la contraction de la fournit de la facture.

Constructeur de la fournit de la fournit de la facture.

Constructeur de la fournit de la facture.

NET À PAYER

Dans le réseau Citroen participa

# SUIVI DE L'ENTRETIEN

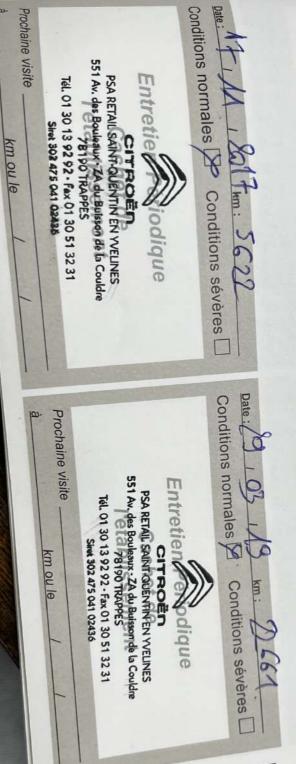
pages suivantes sont destinées à recevoir pages pages d'un professionnel de la le cachet commercial d'un effectuera l'entretien paration Automobile qui effectuera l'entretien docume DS.

be votre les cases (date, kilométrage, compléter les cases (date, kilométrage, les compléter les cases), en fonction de parles visite...) ci-dessous, en fonction de pochaine visite...) par le professionnel pos conditions d'utilisation, par le professionnel per le réparation Automobile que vous aurez le la réparation de la répar

Nous vous recommandons de conserver les factures et les documents se rapportant à l'entretien effectué sur votre véhicule.

En cas de revente du véhicule, il est nécessaire de transmettre tous les documents de bord du véhicule au nouveau propriétaire.

 Les entretiens périodiques ont un caractère obligatoire pour satisfaire aux conditions de garantie du constructeur.





### PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

SECURITEST CONTROLE TECHNIQUE

### EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N" DU PROCES-VERBAL (3) DATE DU CONTRÔLE

21036753 03/06/2021

## (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger ARD, ARG 5.2.3.e.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé D

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

02/06/2023

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S078T176

(9) RAISON SOCIALE : SARL THIMAX CONTROLE

(3) COORDONNÉES: 10. AVENUE DES PRES

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX Tél: 0134982876 - Fax: 0982472876

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

092T1173 N° D'AGRÉMENT :

NOM ET PRÉNOM : TRA YOUAN BI BOH FLORENT

SIGNATURE :

LE

1

ONTRÔL

VOTRES

QUE, YNIQUE CONTRO

rtificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

49705

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

MESONES	AVANT	ARRIERE	
	-	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-2.6 m/km		
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	1 %	12 %	
Dissyllette suspendent	846 daN	547 daN	

Frein de service 227 daN 232 daN 283 daN 305 daN Forces de freinage : 8% Déséquilibre (<20%): 227 daN 232 daN 283 daN

846 daN

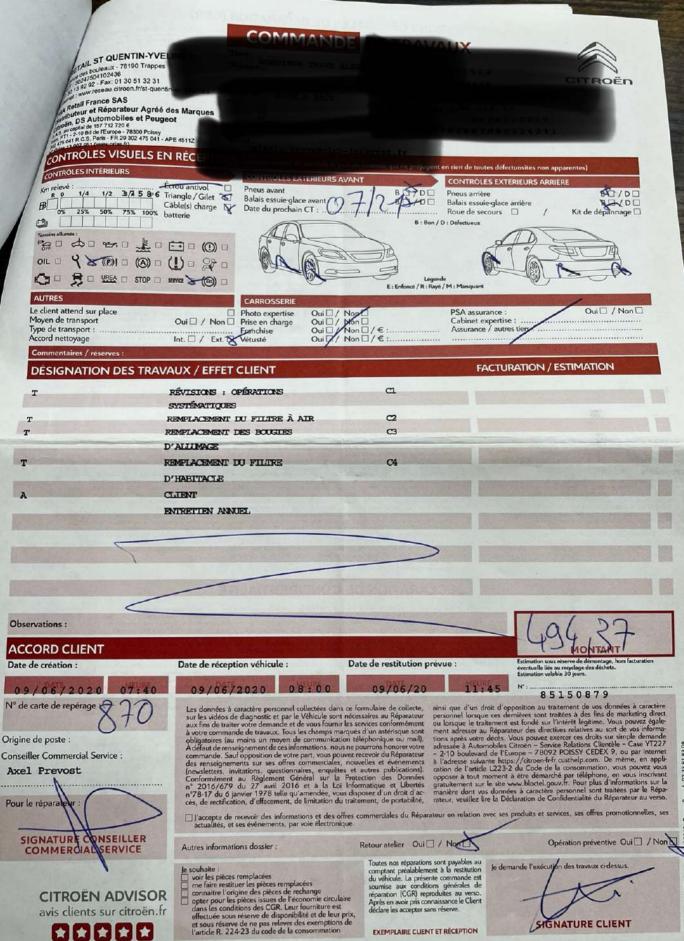
Forces de freinage (efficacité): 305 daN Taux d'efficacité global (≥58 %) :75 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :23 %

Forces verticales:

Émissions à l'échappement CO ralenti (≤0.3 %) : 0 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0 % Lambda (0.97 à 1.03) :1.012

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -0.7 % -0.6% Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : +0.5 % -2.8 % DES



SIGNATURE CLIENT

EXEMPLAIRE CLIENT ET RÉCEPTION

### PSA RETAIL ST QUENTIN-YVELINES

551, Avenue des bouleaux - 78190 Trappes N° SIRET : 30247504102436 Tel : 01 30 13 92 92 - Fax: 01 30 51 32 31 Site internet : www.reseau.cltroen.fr/st-quentin-en-yvelines

PSA Retail France SAS Distributeur et Réparateur Agréé des Marques Citroën, DS Automobiles et Peugeot

S.A.S. au capital de 157 712 720 € Imm.PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 Poissy 302 475 041 R.C.S. Paris - FR 29 302 475 041 - APE 4511 Z N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)



DÉSIGNATION QUANTITÉ PRIXUNITAIRE REMISE MONTANT  Vous avez été accueilli par : AXEL PREVOST	CT
Vous avez été accueilli par : AXEL PREVOST	
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES 93830000 1.00 107.00 107.	00 S
JOINT BOUCHON VIDANGE MOT C0000031338 1.00 16.97 16	37 S
TRAITEMENT CARBURANT C1611332980 1.00 16.12 16 E:LIOUIDE LAVE VITRE -10 C1636052380 1.00 9.50	.12 S .50 S
REMPLACEMENT ELEMENT DE FILTRE 14030907 0.20 107.00 2	1.40 S
KIEMENT FIDIRANI FIDIRE D C3003332000 +.vv	30.37 S
REMPLACEMENT BOUGIES (LE JEU) 06250907 0.10 107.00 ENTRETIEN	10.70 S
BOUGIE D'ALLUMAGE MOTEUR C9829930180 3.00 21.26	3.78 S
REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN 49450907 0.10 107.00 ENTRETIEN	.0.70 S
PTI TOP HABITACTE CHARRON C0000647975 1.00 37.54	37.54 S
NETTOYANT CLIMATISATION C1608523580 1.00 17.24	17.24 S

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF. EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE, NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉD EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉLA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

Réglement à adresser à :

PSA Retail

DCOAL/RC/RCRP

Case courrier YT052

2 à 10 Boulevard de l'Europe - TSA 50016
78091 YVELINES cedex 9

		CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT: TX
	80009200	s	411.99	20.00	82.40
	85050408 09/06/20				
•	494.39 €	!			
SAP	0000001000	1			

411.99 € 82.40

NET À PAYER

494.39

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT: Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de gar

Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de fecturation et
l'objet d'aucune condition d'escomple. Lorsqué le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Comi

l'objet d'aucune condition d'escomple. Lorsqué le client est un professionnel, en application de pénalités calculées sur les :
est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourre se voir appliquer des pénalités calculées sur les :
est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourre se voir applique de prénalités calculées sur les :
est étables et d'insignifique à de retard de paiement, le client pourre se voir applique de nois de recouvrement d'un montant minimum
de la date d'exignibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfataire pour frais de recouvrement d'un montant minimum
de la date d'exignibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfataire pour frais de recouvrement d'un montant minimum
de la date d'exignibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfataire pour frais de recouvrement d'un montant minimum
de la date d'exignibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfataire pour frais de recouvrement d'un montant minimum
de la date d'exignibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfataire pour frais de recouvrement d'un montant minimum
de la date d'exignibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfataire pour frais de recouvrement d'un montant minimum
de la date d'exignibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfataire pour frais de recouvrement d'un montant minimum
de la date d'exignibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfataire pour frais de recouvrement d'un montant minimum
de la date d'exignibilité desdites sources d'un montant minimum
de la date d'exignibil

pe Renard - 02 33 81 83 08 - Octobre 2017 - "Dans le réseau Citroën participa



### « PLAN D'ENTRETIEN »

DS 4 - INJECTION EB2DTS 96KW VF7NXHNYMHY524241

EN-719-YS

### Chère cliente, Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un véhicule de notre marque.

Les informations que vous trouverez ci-dessous, précisent les interventions à réaliser dans le cadre de l'entretien de votre véhicule et correspondent aux conditions de roulage que vous avez prévues. Elles vous permettent d'anticiper vos opérations d'entretien.

La périodicité des révisions dépend de la durée et du kilométrage. Il est impératif de respecter le premier des deux termes atteint. Le diagnostic embarqué peut vous indiquer la nécessité d'anticiper l'entretien par l'intermédiaire de l'allumage d'un témoin.

ENTRETIEN	Condition d'utilisation normales	Conditions d'utilisation sévères*
OPÉRATIONS SYSTÉMATIQUES		
Révisions : opérations systématiques	Tous les 25000 km / 1 an(s)	Tous les 15000 km / 1 an(s)
OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Remplacement du filtre à air	Tous les 50000 km / 4 an(s)	Tous les 45000 km / 4 an(s)
Remplacement des bougies d'allumage	Tous les 50000 km / 4 an(s)	Tous les 30000 km / 4 an(s)
Remplacement de la courroie d'entraînement des accessoires	100000 km / 6 an(s) Puis tous les 200000 km / 12 an(s)	105000 km / 6 an(s) Puis tous les 210000 km / 12 an(s)
Remplacement du kit de courroie d'entrainement des accessoires	200000 km / 12 an(s) Puis tous les 200000 km	
Remplacement du kit de distribution	200000 km / 12 an(s) Puis tous les 200000 km	210000 km / 12 an(s) Puis tous les 210000 km
Contrôle du PH de liquide refroidissement	125000 km / 4 an(s) Puis tous les 25000 km / 1 an(s)	120000 km / 4 an(s) Puis tous les 15000 km / 1 an(s)
Remplacement du filtre d'habitacle	Tous les 25000 km / 2 an(s)	Tous les 15000 km / 1 an(s)
Remplacement du liquide de frein	Tous les 2 an(s)	Tous les 2 an(s)
Remplacement de la courroie de distribution	100000 km / 6 an(s) Puis tous les 200000 km / 12 an(s)	105000 km / 6 an(s) Puis tous les 210000 km / 12 an(s)

### **HUILES MOTEURS AUTORISÉES**

00W30 B71 2312 (C1	(C2) - EM:00	W30 B71	2312
--------------------	--------------	---------	------

Je certifie,		avoir pris connaissance des conditions d'entretien de mon véhicule
	Entretien normal	Le:
j'ai choisi : Entretien normal  Entretien sévérisé		Signature :
Si vous âtes s	emené(a) à modifier vos conditions d'utilisation et que	ces dernières rénondent alors aux caractéristiques d'une utilisation cévère

Si vous êtes amené(e) à modifier vos conditions d'utilisation et que ces dernières répondent alors aux caractéristiques d'une utilisation sévère définie dans le carnet d'entretien, vous devrez appliquer le plan d'entretien séverisé décrit ci-dessous.

Nous vous recommandons de joindre ce feuillet à vos documents de bord, en cas de perte,il vous suffit de le demander à votre point de vente DS ou de vous rendre dans votre espace personnel MyDS (www.myds.fr).

### \*Conditions d'utilisation sévères :

Si vous répondez à l'une ou plusieurs des conditions sévères d'utilisation suivantes un entretien spécifique sera nécessaire

- Porte à porte permanent,
- Utilisation urbaine (type taxi, ambulance, vitesse moyenne inférieure à 20 km/h, auto-école).
- Petits trajets répétés (inférieur à 10 km) avec moteur froid (après arrêt supérieur à 1 heure).
- Séjour prolongé dans :
  - des pays à atmosphère poussiéreuse,
  - des pays possédant des carburants inadaptés aux recommandations du Constructeur.
- Utilisation même occasionnelle de biocarburant type B20 ou B30 (véhicules diesel) ou d'essence contenant plus de 3 % de méthanol.

DS STORE ST-QUENTIN-EN-YVELINES 78190 TRAPPES

Exemplaire Point de Vente



PSA RETAIL ST QUENTIN EN VELINES 78190 TRAPPES 01 30 13 92 92 Entretien 37562 37586

DS 4 - Normale

EN-719-YS

Dans le véhicule			
Contrôle	Ň	×	
Contrôle état et fonctionnement des balais d'essuie-vitres (y compris lave-vitres)	X	10	
Contrôle fonctionnement des feux, éclairages et signalisation	V	E	
Contrôle avertisseur sonore	4	m	
Contrôle frein à main ou parking	A	凹	
Contrôle fonctionnement pédale de frein.	K	101	
Contrôle course embrayage (y compris réglage ou état du dispositif de rattrapage automatique) (selon équipement).	a	E	
Contrôle lecture des mémoires auto diagnostic	×	10	
état vitres, optiques de phare, transparents feux et rétroviseurs	4		
Sous le véhicule à l'AVANT			
Opération	Ň		
Vidange huile moteur	A		
Contrôle usure	X	×	30
Contrôle usure des plaquettes de freins avant Roues déposées	1		70
Contrôle	*	×	
Contrôle étriers, disque et flexibles de freins	A	E2	
Contrôle jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations	ox	100	
contrôle étanchéité des amortisseurs	X	103	
ontrôle gaine (transmissions, rotules, crémaillère de rection)	×		
ntrôle usure G-D	-	×	%
ntrôle état et mise à pression des pneumatiques	N		
ntrôle	4	×	
ntrôle  trôle étanchéité circuit de direction  trôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, e de vitesses)	KX	×	
ntrôle  trôle étanchéité circuit de direction  trôle étanchéité et état des tuvauteries et carters (moteur.	K	×	
ntrôle  trôle étanchéité circuit de direction  trôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, e de vitesses)	KX	× 0 0	
ntrôle strôle étanchéité circuit de direction ntrôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, e de vitesses) ntrôle durits de radiateur	X X X	× 0 0 ×	%
ntrôle  strôle étanchéité circuit de direction  strôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, e de vitesses)  ntrôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE	KX	× 0 0	20
ntrôle  strôle étanchéité circuit de direction  strôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, e de vitesses)  strôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE  ntrôle usure  ntrôle usure des plaquettes de freins arrière  les déposées	X X X	× 0 0 ×	100000
ntrôle  atrôle étanchéité circuit de direction  atrôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, e de vitesses)  atrôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE  atrôle usure  atrôle usure des plaquettes de freins arrière  atrôle des déposées  atrôle	X X X	× 6 6 × 6	100000
ntrôle  atrôle étanchéité circuit de direction  atrôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, e de vitesses)  atrôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE  atrôle usure  atrôle usure des plaquettes de freins arrière  es déposées  atrôle  atrôle étriers, disque et flexibles de freins arrière	XX X	× 0 0 × 10 ×	100000
ntrôle  Itrôle étanchéité circuit de direction Itrôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, le de vitesses) Intrôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE Intrôle usure Intrôle usure des plaquettes de freins arrière Itrôle etriers, disque et flexibles de freins arrière Intrôle étriers, disque et flexibles de freins arrière Intrôle étanchéité des amortisseurs.	XXX XX XX	× C C X C X	100000
ntrôle  atrôle étanchéité circuit de direction  atrôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, e de vitesses)  atrôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE  atrôle usure  atrôle usure des plaquettes de freins arrière  es déposées  atrôle  atrôle étriers, disque et flexibles de freins arrière	XX X	× C C X X X C C C	20
ntrôle  Itrôle étanchéité circuit de direction Itrôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, le de vitesses) Intrôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE Intrôle usure Intrôle usure des plaquettes de freins arrière les déposées Intrôle Intrôle étriers, disque et flexibles de freins arrière Intrôle étanchéité des amortisseurs. Intrôle ligne d'échappement et fixations	XXX XX XX	× C C X C X	100000
trôle  trôle étanchéité circuit de direction  trôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, e de vitesses)  ntrôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE  ntrôle usure  ntrôle usure des plaquettes de freins arrière  es déposées  ntrôle  ntrôle étriers, disque et flexibles de freins arrière  ntrôle étanchéité des amortisseurs.  entrôle ligne d'échappement et fixations  entrôle usure G-D _ équipement secours	XX XX XXX	× C C X X X C C C	20
ntrôle  Itrôle étanchéité circuit de direction Itrôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, le de vitesses) Intrôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE Intrôle usure Intrôle usure des plaquettes de freins arrière Itrôle etriers, disque et flexibles de freins arrière Intrôle étriers, disque et flexibles de freins arrière Intrôle étanchéité des amortisseurs.	KA O O X X X X X X X X X X X X X X X X X	× O O O × O O O × O O	20
ntrôle  strôle étanchéité circuit de direction  htrôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, et de vitesses)  htrôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE  ntrôle usure  ntrôle usure des plaquettes de freins arrière les déposées  ntrôle  intrôle étriers, disque et flexibles de freins arrière  intrôle étanchéité des amortisseurs.  intrôle ligne d'échappement et fixations  intrôle usure G-D _ équipement secours  partrôle état et mise à pression des pneumatiques (y comprisure de secours)	XX XX XXX	× O O O × O O O × O O	20
ntrôle  chrôle étanchéité circuit de direction  chrôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, et de vitesses)  ntrôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE  ntrôle usure  ntrôle usure des plaquettes de freins arrière  es déposées  ntrôle  ntrôle étriers, disque et flexibles de freins arrière  entrôle étanchéité des amortisseurs.  entrôle ligne d'échappement et fixations  entrôle usure G-D _ équipement secours  entrôle état et mise à pression des pneumatiques (y comprisue de secours)  entrôle état et mise à pression des pneumatiques (y comprisue de secours)  en équipement	KA O O X X X X X X X X X X X X X X X X X	× O O O × O O O × O O	20
ntrôle  atrôle étanchéité circuit de direction  atrôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, le de vitesses)  atrôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE  atrôle usure  atrôle usure des plaquettes de freins arrière  les déposées  atrôle étriers, disque et flexibles de freins arrière  antrôle étanchéité des amortisseurs.  antrôle ligne d'échappement et fixations  antrôle usure G-D _ équipement secours  antrôle état et mise à pression des pneumatiques (y comprisue de secours)  antrôle date  antrôle date  antrôle date  antrôle date  antrôle date de péremption du kit de dépannage provisoire  antrôle date de péremption du kit de dépannage provisoire  antrôle date de péremption du kit de dépannage provisoire	KA O O X X X X X X X X X X X X X X X X X	× O O O × O O O × O O	20
ntrôle  Itrôle étanchéité circuit de direction  Itrôle étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, le de vitesses)  Itrôle durits de radiateur  Sous le véhicule à l'ARRIERE  Itrôle usure  Intrôle usure des plaquettes de freins arrière  Intrôle et riers, disque et flexibles de freins arrière  Intrôle étanchéité des amortisseurs.  Intrôle ligne d'échappement et fixations  Intrôle usure G-D _ équipement secours  Intrôle état et mise à pression des pneumatiques (y compris use de secours)  Intrôle étate de péremption du kit de dépannage provisoire pneumatique (on équipement)	KA O O X X X X X X X X X X X X X X X X X	× O O O × O O O × O O	20

× =

× =

A

Opération complémentaire	
Opération	4
Remplacement filtre d'habitacle	_
Remplacement filtre à air	R
Remplacement bougies d'allumage	OX.
Opération fin de travaux	
Pálaitialiantina ladiante e de esta esta esta esta esta esta esta est	oc
Réinitialisation indicateur de maintenance  Opération	
	100
Essai routier Tous les 50 ou 60000 km	

Au cours de l'intervention sur votre véhicule, nous avons constaté que les travaux suivants doivent être réalisés :
DES QUE POSSIBLE
ULTERIEUREMENT
.,
······································
Votre prochain entretien périodique est prévu à 25000 km
ou avant le 08/06/2021.
La date limite de passage de votre véhicule au contrôle technique est le
Nom GRANDIN
Certifie que l'intervention effectuée sur votre véhicule a bien été réalisée suivant les normes du constructeur.
Signature 20

CONTROL F QUALITE

Contrôle durits de radiateur.

Contrôle état des courroies d'accessoires

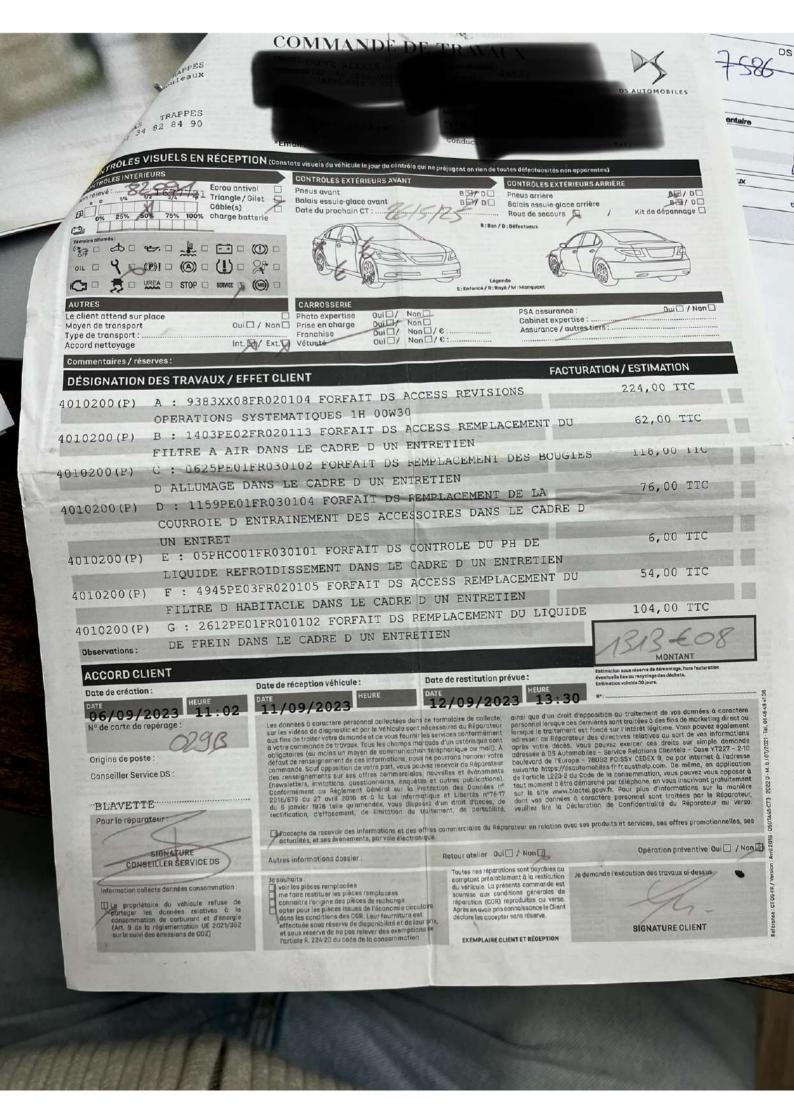
Contrôle de niveau liquide de freins

Contrôle et Mise à niveau lave-vitres

Contrôle de niveau liquide de refroidissement

Contrôle de niveau liquide assistance de direction

Contrôle de la largeur de la ceurroie de distribution. Uniquement pour Bergique, Raya-das, Luxembourg et Finlande



Control of Action College (submane motorisation)	8. Contrôle batterie (ear fixation et charge si possible) 8. Contrôle des niveaux Si ou X, indiquez l'esquels :  Chavide de refroidissement Chavide de frection Liquide lave glace	6. Véhicule électrique : contrôle de l'état des câbles de charge (al présents)  Commentaires « Dans & autour du véhicule »  SOUS LE CAPOT	4. États des pneumatiques et mise à pression des pneus  Si lou X, indiquez lesquels:  Usine en X	et signalisation  Feux de stop  Feux de recul  Feux de brouillard AV/AR  Feux de plaque d'immatriculation  Feux de détresse AV/AR	Points de contrôle systématique*  DANS & AUTOUR DU VÉHICULE  1. Contrôle fonctionnement et état des balais d'essuie-vitres (y compris lave-vitres)	N° de commande de travaux :	-
Cachet   J'ai bien noté les informations   Votre technicien certifie que   les controlles et interventions   Effectués sur votre véhicule   ont bien été réalisés suivant   les normes du constructeur.  Signature client :	N' du controle linei verinories Commentaires Frontant estime	prochain entretien périodique est prévu avant le / ou à	16. Contrôle état sous caisse (corrosion, casses, déformation, pièces absentes)  17. Contrôle ligne d'échappement et fixations (suivant motorisation)  Commentaires « Sous le véhicule »	13. Contrôle étriers, frein parking et flexible de freins  13. Contrôle étanchéité des amortisseurs  14. Contrôle gaine (transmissions, rotules, crémaillère de direction et souffiets)  15. Contrôle étanchéité tous fluides  Si lou **, indiquez lesquels :	Si ou X, indiquez lesques de freins avant et arrière (selon équipement)  Si ou X, indiquez lesquels :  Usure en % Paquetto AV Disque AV Disque AR S0 a 75%	Points de contrôle si le véhicule est sur le pont* □ Oui □ Non  SOUS LE VÉHICULE	ie les

• ...



LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'A PAIBMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIBMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX A L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.VA. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

0,00

**NET À PAYER** 1311,37

C	4010200
F	20-38174
D	12/09/2023
M	1311,37
R	2040
E	12/09/2023
	PAPILLON A JOINDRE A VOTRE RÉGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A	MONTANT TVA
4	1092,81	20,00	218,56

MO facturee au bareme des temps sauf (\*) au temps passe

47,81

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

MODALITES DE REGLEMENT: Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de ventes de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le clier est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'e cas de retard de paiement, le client pourre se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles cas de retard de paiement, le client pourre se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles can payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par allileure, une indemnité forfattaire pourfrais de recouvement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.

En cas de litige non résolu à l'armiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridiction dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.



REPARATEUR AGREE

Bouleaux 92 92

CARWEST

apital de 2 989 600 € sailles 493 445 878 APE 4511Z 93 445 878 00017 VA Intracommunautaire FR82 493 445 878 DS AUTOMOBILES

- Normale

N-719-Y

				HT	HT
SOUS-TOTAL INT	ERVENTION D 63,33 (76,00 TTC)		QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE % RE	MISE MONTANT CT
E: 05PHCO01FR03 REFROIDISSEMEN Montant T.T.C.: 6,0	30101 FORFAIT DS CONTROLE DU PH DE LIQUID IT DANS LE CADRE D UN ENTRETIEN 30	E			5,00
05PH0507 REFROIDISSEMENT	CONTROLE PH LIQUIDE DE		0,05		
SOUS-TOTAL INTER	RVENTION E 5,00 (6,00 TTC)				
F: 4945PE03FR02010	05 FORFAIT DS ACCESS REMPLACEMENT DU	FILTRE D			45.00
	E CADRE D UN ENTRETIEN				
Montant T.T.C. : 54,00	0				
E146177	EM:FILTRE	A38E0	1,00		
49450907	REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN	7.0020	0,10		
SOUS-TOTAL INTER					
G: 2612PE01FR0101	02 FORFAIT DS REMPLACEMENT DU LIQUIDE	DE FREIN			86.67
LE CADRE D UN ENT	TRETIEN				00,0
Montant T.T.C.: 104.					
1610725580	LIQUIDE FREIN 0.5L	A32B1	2.00		
25022707	VIDANGE ET PLEIN CIRCUIT DE		0,50		
SOUS-TOTAL INTER			0,00		
H: 0181PE01FR0501	27 FORFAIT DS REMPLACEMENT DE LA COUR	ROIE DE			508,33
DISTRIBUTION DANS	S LE CADRE D UN ENTRETIEN				
Montant T.T.C. : 610.					
1654515780	KIT COURROIE DISTRI COMPLET	A36C2	1,00		
01810910	REMPLACEMENT COURROIE DE		2,60		
DISTRIBUTION	TEST DISENSITY OCCUPANCE DE				
SOUS-TOTAL INTER	VENTION H 508,33 (610,00 TTC)				
I : DECHETS ET PRO	DUITS ENTRETIEN				
. DEGINE TO ET THO	SOUR LINITE HER				

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'A PAIBMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIBMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX A L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980).
T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

**NETTOYANT CLIMATISATION** 

1608523780

**NET À PAYER** 

15,87 4

CT MONTANT H.T. TAUX T.V.A. MONTANT T.V.A. C 0 M R PAPILLON A JOINDRE A VOTRE RÉGLEMENT

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

CASIER

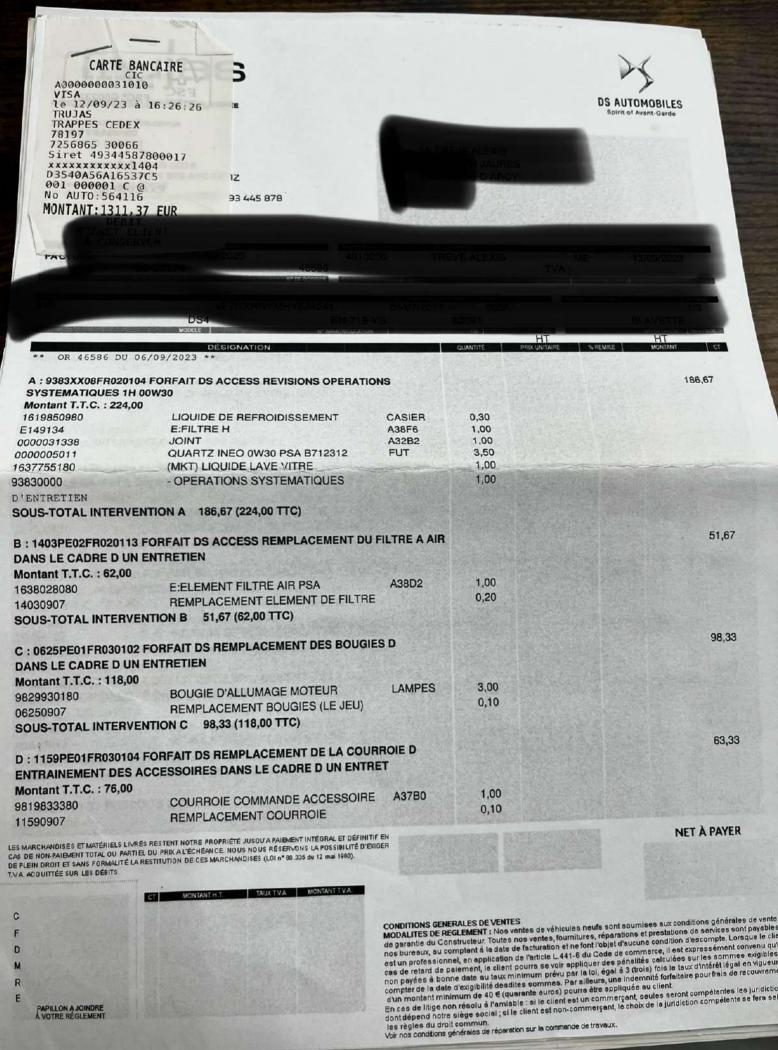
CONDITIONS GENERALES DE VENTES

MODALITES DE REGLEMENT: Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vent
de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payable
nos bureaux, au comptent à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le ci
est un professionnel, en application de l'article L 441-8 du Code de commerce, il est expressément convenu q
cas de retard de palement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigible
non payées à bonne date au taux minimum prévu par le loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en viguet
compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfattaire pour frais de recouvren
d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourre être appliquée au client.
En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridicti
dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera se
les règles du droit commun.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de trayaux.

15,87

1,00



PAPILLON A JOINDRE A VOTRE RÉGLEMENT

ETAIL DS STORE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

DES BOULEAUX - 78190 TRAPPES BUISSON DE LA COULDRE : 302 475 041 02436 01 30 13 02 28 - Fax: 01 30 51 32 31 oncessionnaire.dsautomobiles.fr/ds-store-saint-quentin-en-yvelines

PSA Retail France SAS
Distributeur et Réparateur Agréé des Marques
Citroën, DS Automobiles et Peugeot



QUANTITÉ PRIX UNITAIRE REMISE MONTANT CT DESIGNATION Vous avez été accueilli par : CHRISTOPHE MENGIN 2.00 C1610725580 LIQUIDE FR CONTROLE TECNIQUE 1 EURO 1.00 S 1.00 1.00 TRE 0.66 S 2.00 C1609060380 VALVE DE R

Le client reconnait avoir été informé préalablement à son achat sur les classifications énergétiques, d'adhérence et de bruit du (des) pneumatique(s) acheté(s) par lui et avoir reçu la documentation correspondante. Lu et approuvé

Date et signature

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF. EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE, NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉD'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉLA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mail 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

Règlement à adresser à : PSA Retail DCOAVRC/RCRP Case courrier YT052 2 à 10 Boulevard de l'Europe - TSA 50016 78091 YVELINES cedex 9

> OT MONTANT H.T. TAUX T.V.A. MONTANT T.V.A. 20.00 119.76 598.79

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT: Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du
Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de facturation et ne font
robjet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il
robjet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il
est expressément convenu qu'en cas de retard de paisment, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes
est expressément convenu qu'en cas de retard de paisment, le client pourra se voir applique et des pénalités calculées sur les sommes
expressément convenu qu'en cas de retard de paisment, le client pourra se voir applique et des précises de not payées à bonne date au taux minimim prévu per la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérés en viguer, à compter
exigités est de d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfatiaire pour frais de recouverment d'un montant minimum de 40é,
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfatiaire pour frais de recouverment d'un montant minimum de 40é,
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfatiaire pour frais de recouverment d'un montant minimum de 40é,
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfatiaire pour frais de recouverment d'un montant minimum de 40é,
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfatiaire pour frais de recouverment d'un montant minimum de 40é,
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfatiaire pour frais de recouverment d'un montant minimum de 40é,
de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfatiaire pour frais de recouverment d'un montant minimum de 40é,
de la date d'exigib

119.76

598.79 €

NET À PAYER

718.55 €

S0009200 S 90000730 D

03/06/21 718.55 €

E SAP 0000001000

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÉGLEMENT

### COMMANDE D DE L'AUTOROUTE \*Nom : Mie TREVE ALEXIS **NUE JEAN JAURES** \*Adresse : CITROËN 90 BOIS D ARCY éphone: 01.34.60.04.35 nail: garage.autoroute@wanadoo.fr iret: 51950308000011 - APE 4520A NON VALABLE POUR ENCAISSEMENT Page 1/1 CONTRÔLES VISUELS EN RÉCEPTION (Constats visuels du véhicule le jour du contrôle qui ne prejugent en rien de toutes défectu CONTROLES EXTÉRIEURS AVANT CONTROLES EXTÉRIEURS ARRIÈRE Écrou antivol ☐ Triangle / Gilet ☐ Câble(s) charge ☐ B | / D | B | / D | B | / D | B | / D | Pneus avant Pneus arrière Balais essuie-glace arrière 1/4 1/2 3/4 Balais essuie glace avant Kit de dépannage 🗆 Date du prochain CT : ... Roue de secours 25% 50% 75% 100% batterie B : Bon / D : Defectueux OIL 0 4 0 @10 @0 (1) 0 200 STOP - STOP - SERVICE - ((m)) AUTRES Le client attend sur place Oui / Non Photo expertise Oui / Non Prise en charge Franchise Int. / Ext. Vétusté PSA assurance : Oui / Non -Cabinet expertise : Assurance / autres tiers : DÉSIGNATION DES TRAVAUX / EFFET CLIENT FACTURATION / ESTIMATION Montant du Forfait TTC REVISION 65000KMS PNEUS AR MICHELIN PRIMACY

Observations:

### ACCORD CLIENT

Date de création :

20/07/2022

N° de carte de repérage :

Origine de poste :

Conseiller Commercial Service :

Pour le réparateur :

### SIGNATURE CONSEILLER COMMERCIAL SERVICE

Information collecte données consommation :

Le propriétaire du véhicule refuse de partager les données relatives à la consommation de carburant et d'énergie (Art. 9 de la réglementation UE 2021/392 sur le suivi des émissions de CO2

Date de réception véhicule :

Date de restitution prévue :

### 20/07/2022

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire de collecte, sur les vidéos de diagnostic et par le Véhicule sont nécessaires au Réparateur aux fins de traiter votre demande et de vous fournir les services conformément à votre commande de traiter votre demande et de vous fournir les services conformément à votre commande de traiter vous les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires (au moins un moyen de communication téléphonique ou mail). A défaut de renseignement de ces informations, nous ne pourrons honorer votre commande. Sauf opposition de votre part, vous pouvez recevoir du Réparateur des renseignements sur ses offres commerciales, nouvelles et événements inewsletters, invitations, questionnaires, enquétes et autres publications). Conformément au Réglement Général sur la Protection des Données n° 2010/679 du 27 avril 2016 et à la Loi Informatique et Libertés n° 2817 du 6 janvier 1978 telle qu'amendée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité,

ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel lorsque ces dernières sont traitées à des fins de marketing direct ou lorsque le traitement est fondé sur l'intérêt légitime. Vous pouvez également adresser au Réparateur des directives relatives au sort de vos informations après votre décès. Vous pouvez exercer ces troits sur simple demande adressée à Automobiles Citroën – Service Relations Clientèle – Case YT227 – 2-10 boulevard de l'Europe – 78092 POISSY CEDEX 9, ou par internet à l'adresse suivante hitsps://citroen-fire, cushelp.com. De même, en application de l'article 1223-2 du Code de la consommation, vous pouvez vous opposer à tout moment à être démarché par téléphone, en vous inscrivant gratuitement sur le site www.bloctel.gouv.fr. Pour plus d'informations sur la manière dont vos données à caractère personnel sont traitées par le Réparateur, veuillez lire la Déclaration de Confidentialité du Réparateur au verso.

☐ l'accepte de recevoir des informations et des offres commerciales du Réparateur en relation avec ses produits et services, ses offres promotionnelles, ses actualités, et ses évènements, par voie électronique.

Autres informations dossier :

Retour atelier Oui / Non X

Opération préventive Oul 🗌 / Non 🔲

MONTANT

us réserve de dém

souhaite :
voir les pièces remplacées
me faire restituer les pièces remplacées
connaître l'origine des pièces de rechange
opter pour les pièces issues de l'économie circulaire
dans les conditions des CGR. Leur fourniture est
effectuée sous réserve de disponibilité et de leur prix,
et sous réserve de ne pas relever des exemptions de
l'article R. 224-23 du code de la consommation.

EXEMPLAIRE CLIENT ET RÉCEPTION

Toutes nos réparations sont payables au comptant préalablement à la restitution du véhicule. La présente commande est soumise aux conditions générales de réparation (CGR) reproduites au verso. Après en avoir pris connaissance le Client déclare les accepter sans réserve. SIGNATURE CLIENT

Je demande l'exécution

PSA RETAIL DS STORE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

551 AV DES BOULEAUX - 76190 TRAPPES ZA DU BUISSON DE LA COULDRE N° SIRET : 302 475 041 02436 Tél.: 01 30 13 02 28 - Fax: 01 30 51 32 31 https://concessionnaire.dsautomobiles.fr/ds-store-sair

PSA Retail France SAS Distributeur et Réparateur Agréé des Marques Citroën, DS Automobiles et Peugeot

S.A.S. au capital de 157.712.720 € Imm.PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 Poissy 302.475 041 R.C.S. Paris - FR 29.302.475 041 - APE 4511 Z. N° Orias 13.007.951 (www.orias.fr)

PNEUS

PRIX UNITAIRE REMISE

Vous avez été accueilli par : CH	RISTOPHE MENGIN				
Forfait TTC : 240.00 € FORFAIT DS RÉVISIONS: OPÉRATI - OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN -	9383XX04FR040103 93830000		200.00		200.00 S
Forfait TTC: 6.00 € FORFAIT DS CONTRÔLE DU PH DE CONTROLE PH LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT ENTRETIEN FORFAIT TTC: 86.00 €	05PHC001FR030101 05PH0507		5.00		5.00 8
FORFAIT DS REMPLACEMENT DU LI	2612PE01FR010102	Control of the Contro	71.67	and the second second	71.67 S
VIDANGE ET PLEIN CIRCUIT DE FREINAGE ENTRETIEN	25022707				
JOINT	C0000031338	1.00			
FILTRE A H	C00001109AL	1.00			
LIQUIDE DE LAVE GLACE	C0000973699	1.00			
INEO QUARTZ 0W30 VRAC	ZHU90W30	3.50			
TRAITEMENT HABITACLE	C1677611380	1.00	14.50		14.50 S
(MKT) NETTOYANT FREINS	C1631488480	1.00	1.71		1.71 S
LP-FR-BARDAHL WS	C1674020180	1.00	19.00		19.00 S
PNEU MICHE	C1636326180	2.00	168.50	25.00	252.75 S
FORFAIT DS MONTAGE ET REMPLACEMT ET EQUILIBRAGE 2	2213XX01FR030101 22136210		32.50		32.50 S
KEMPLACEMI EL EQUILIDIO					

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF, EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE, NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉD'EXIGERDE PLEINDROIT ET SANS FORMALITÉLA RESTITUTIONDE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mail 1980). T.V.A. ACQUITTÉESUR LES DÉBITS.

Réglement à adresser à : PSA Retail DCOAVRC/RCRP Case courrier YT052 2 à 10 Boulevard de l'Europe - TSA 50016 78091 YVELINES cedex 9

Report page suivante ==>

CT MONTANT H.T. TAUX T.V.A. MONTANT T.V.A. S0009200 F 90000730 D 03/06/21 E SAP 0000001000

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT: Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du
Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de facturation et ne font
Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de facturation et ne font
Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations sont la payables au est parties de la date (L441-6 du Code de Commerce
et expressément converu qu'en cas de retard de palement, le client pourra es voir appliquer des pénalités calculées sur les sonnes
est expressément converu qu'en cas de retard de palement, le client pourra evoir applique de préparation de la date d'exigibilité deadlets sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaltaire pour fiels de recouvrement d'un montant minimum de 40¢
(quarante euros) pourra être appliqué au client. En cas de confestation, le Tribunat de Commerce de notre Siège Social sera seuf
compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

MONTANT CT

NET À PAYER

2 AVENUE JEAN JAURES

78390 BOIS D ARCY Téléphone: 01.34.60.04.35

Email: garage.autoroute@wanadoo.fr Siret: 51950308000011 - APE 4520A TVA Intra-communaut. : FR67519503080



2010712022 FACTURE 62492 41102689 20/07/2022 2689

DESIGNATION	ALL STREET	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	The same of the sa	MONTANT CT	1
THE RESERVE OF THE PARTY OF THE PARTY.			нт	Remise	нт	
Vous avez été reçu par JOSE.						
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN	93830000	1,00	75,83		75,83 2	
REMPLACEMENT ELEMENT DE FILTRE A AIR	14030907	0,20	75,83		15,17 2	
REMPLACEMENT BOUGIES (LE JEU)	06250907	0,10	75,83		7,58 2	
CONTROLE PH LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	05PH0507	0,05	75,83		3,79	
REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN	49450907	0,10	75,83		7,58	
REMPLACEMENT PLAQUETTES DE FREIN AVANT	25210910	0,90	75,83		68,25	
DEPOSE / POSE + EQUILIBRAGE PNEUMATIQUE	DP	2,00	16,67		33,34	2
Sous Total M.O.:	211,54					
FILTRE A HUILE	1109AL	1,00	21,13		21,13	
JOINT BOUCHON VIDANGE MOTEUR	031338	1,00	1,37		1,37	
HUILE MOTEUR 0W30	0W30B	1,60	52,14		83,42	
E:NETTOYANT FREIN	1636264280	1,00	3,40			
LAVE GLACE	LV	2,00	2,40		4,80	
BOUGIE D'ALLUMAGE MOTEUR	9829930180	3,00	26,10		78,30	
ELEMENT FILTRANT FILTRE D'AIR	9805552080	1,00	37,11		37,11	
FILTRE HABITACLE CHARBON	647975	1,00	45,88		45,88	2
PNEU MICHELIN TOURISME ETE 2	1687127080	2,00	187,00	10,00%	336,60	2
Energie: C, Adhérence: A, Bruit =< 69 db (2 ondes) JEU DE 4 PLAQUETTES FREIN AV	4254C0	1,00	129,64		129,64	2
	741,65					

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'A PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NONPAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX A L'ÉCHÉANCE, NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80, 335 du 12 mai 1980), T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

TVA

190,64

HT 953,19

Par: ..... NET. À PAYER

PAYÉ le

2 0 JUIL, 2022

1143,83

41102689

62492 20/07/2022

1143,83

3

20/07/2022

2010712032 DRE A VOTRE REGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
2	953,19	20,00	190,64

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font Vobjet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de commerci, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, egal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Per alleurs, une indemnité forfaitaire pour lais de recouverement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra étre appliquée au client.

En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commercant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétentes se fera selon les règles du droit commun.

Voir au verso nos conditions générales de réparation (CGR).

Voir au verso nos conditions générales de réparation (CGR).



IND. LEROTER - Tal 03 86 87 62 62 - IMPRIMYERTO - 92255-4C - Juiller 2018